

A PREVOIR AVANT DE PARTIR...

Premières démarches à réaliser :

- a) *présenter le projet aux élèves*
- b) *monter un dossier et le soumettre au Conseil d'Administration de votre établissement*

Projet proposé aux élèves :

Outre une présentation orale vous distribuerez des fiches aux classes concernées que les élèves devront vous rendre au plus tôt signées des parents ou d'un responsable légal. Sans être définitif, il doit indiquer :

- la date ou période dans laquelle se réalisera le voyage
- le moyen de transport retenu
- un aperçu du programme (à préciser ultérieurement)
- un résumé du projet pédagogique
- le coût approximatif du voyage (mieux vaut indiquer un prix maximum que minimum, et indiquer les ajustements possibles en fonction... du coût de l'essence par exemple, des tarifs des trains évolutifs...) et indiquer à ce moment les possibilités d'aide financière.
- l'accord des parents et l'inscription a priori de l'élève : nom de l'élève/classe/nom et qualité du responsable/ date et sa signature.

Dossier à présenter au CA :

Il faut **IMPERATIVEMENT** respecter les délais de présentation de votre projet au premier CA qui a lieu généralement courant octobre, afin qu'il soit voté par le CA, et transmis aux autorités rectORALES pour acceptation.

Selon les établissements, un dossier est donné à remplir ou un projet précis vous sera demandé :

- nombre d'élèves prévus / dates et lieu du séjour / nom et nombre d'accompagnateurs prévus
- budget : recettes et dépenses. Il va de soi qu'il doit être équilibré ! (voir rubrique spéciale)
- Le **coût du voyage des accompagnateurs**, autrefois réparti dans le prix du voyage par élève, est maintenant objet de litige, voire de refus de nombreux collègues d'organiser quoi que ce soit si cela est à leur charge. Si on arrivait à obtenir quelque subvention ou HS de la part d'un Principal ou Proviseur compréhensif, il y a quelques années, pour contrebalancer le travail fourni et souvent les dépenses engagées (courrier, téléphone de chez soi aux heures d'ouverture en Espagne, garde d'enfants etc...) il n'en est plus de même aujourd'hui (2010 !), loin de là. Certains établissements prennent ces dépenses sur leurs fonds de réserve, d'autres demandent une participation en cas de voyage long et coûteux (Amérique Latine, USA...), chacun y va de sa « cuisine » interne ! C'est souvent du « donnant/donnant ».

Budget prévisionnel :

Il faut toujours **prévoir large** pour ne pas augmenter le prix initialement prévu au dernier moment, ce qui devient de plus en plus infaisable sans accord du CA .

Aux **frais incontournables** (Hébergement+ Transport+ Visites diverses) il faut prévoir d'**ajouter un certain nombre de dépenses diverses** :-frais de pharmacie en cas de petits bobos (il est interdit de donner des médicaments si vous ne passez pas par un médecin !)- un petit déjeuner en route ou un chocolat con churros proposé au cours du séjour, voire un repas paella pour clore le voyage au retour- frais de nourriture éventuels si les pique-nique sont un peu justes – achats de journaux, revues (pour occuper vos élèves dans le bus), cartes postales envoyées au lycée, petits cadeaux si vous organisez sur place des jeux, cadeau au chauffeur à la fin, passages « obligés » dans des cafés ou autres lieux pour satisfaire à quelque besoin naturel... Enfin les frais de photocopies nécessaires à l'élaboration des dossiers élèves du voyage sont parfois à prendre en compte pour ne pas grever les sommes allouées à la discipline.

Comment financer son séjour ?

Outre la participation des familles, on peut essayer d'obtenir des subventions par divers biais :

-certaines municipalités (petites villes) octroient une aide par élève si le séjour dépasse un certain nombre de jours (8/10 en moyenne)

- le Conseil Régional, aussi : il faut faire une demande écrite puis envoyer un compte-rendu du séjour au retour

- les ventes diverses (cartes de Noël, objets proposés par certains organismes, brioches, croissants...) : demandent souvent beaucoup d'organisation et d'investissement des professeurs et des élèves pour assez peu de revenus.

- les soirées (loto, tombola avec des lots récupérés chez les commerçants de la ville, repas « espagnol » dans l'établissement...) sont aussi une très lourde charge, outre les questions de sécurité, de droit d'introduire de la nourriture etc... et ce sont souvent les familles des élèves concernés qui paient... de leur personne !

- J'ai souvenir d'une soirée paella/flamenco épuisante où je courais d'une table à l'autre puis sur scène pour danser avec le groupe de flamenco pendant que mon mari faisait marcher la sono. Heureusement, le personnel de la cuisine nous avait bien aidés, moyennant une participation des élèves pendant un mois au balayage de la cantine et l'Intendance avait fait de son mieux pour nous aider à diminuer le prix des achats nourriture. Je ne sais pas si cela serait encore possible !

De toutes façons, il faut toujours passer par « les fourches caudines » de l'Intendance, qui est plus ou moins souple.

Documents indispensables :

Pour amener des élèves mineurs à l'étranger vous devez impérativement leur demander de vous présenter les documents suivants, bien avant le départ (pour avoir le temps de rattraper les oublis éventuels), éventuellement sous forme de photocopie que vous garderez en cas de perte :

- Carte d'identité (photocopie recto/verso) ou passeport * (photocopie de la première page) en cours de validité

- Autorisation de sortie du territoire individuelle (faite à la Mairie ou Commissariat) sauf pour ceux qui ont un passeport personnel**
 - Carte européenne d'assurance maladie (ex imprimé E111), à demander au centre de Sécurité sociale
 - Une attestation d'assurance individuelle de l'élève (responsabilité civile, dommages corporels)
 - Une fiche pour chaque élève signée des parents stipulant les éventuels médicaments que prendra l'élève, ses maladies et allergies connues (un risque de crise d'épilepsie par exemple doit être connu du professeur accompagnateur qui saura alors prendre les mesures nécessaires rapidement !) ainsi qu'une autorisation des parents permettant au professeur de prendre toute disposition nécessaire en cas d'urgence absolue, y compris une intervention chirurgicale, ainsi que leurs coordonnées (adresse et téléphone du travail + fixe + portable) pour pouvoir les joindre en cas de problème.
- *Pour les élèves qui ne sont pas ressortissants européens, le passeport individuel s'impose
- **à moins que vous ne préféreriez la sortie collective qui suppose que vous alliez à la Préfecture avec les noms, date de naissance et n° de carte d'identité de chacun des élèves



cf. la fiche de Bernadette Touchard.

Documents « administratifs » utiles :

- Adresse et téléphone de l'établissement + de la personne officiellement « de service » la nuit ou le WE
- N° et téléphone de l'assureur de l'établissement (MAIF en général)
- Coordonnées du transporteur (compagnie de bus) / de l'organisme qui vous a aidé à préparer ce séjour/ des correspondants en cas d'échange
- Liste des N° de téléphones portables des élèves : quelle merveilleuse invention qui permet de situer immédiatement un élève étourdi qui s'est attardé dans un magasin ou à un coin de rue !

* Et n'hésitez pas à donner aux élèves celui des accompagnateurs ou /et de leur famille d'accueil, avant le départ.

Quel programme prévoir ?

Cela dépend bien sûr du niveau des classes que vous amenez...

On a tendance (et souvent intérêt) à amener ses élèves dans des endroits connus, pour éviter les mauvaises surprises. Mais il me semble bon de se réserver une « nouveauté », pour ne pas se lasser soi-même et essayer d'enrichir son programme au fil des années.

Par ailleurs, certains élèves faisant au moins deux fois le « voyage en Espagne », il est intéressant d'alterner une découverte de l'intérieur (Madrid, Castilla...) et d'une côte (Nord ou Méditerranée) .

Notre souci « culturel » nous amène parfois à accumuler les musées : mieux vaut bien les choisir et bien les répartir sur le séjour pour ne pas lasser...et les varier : Prado, Thyssen, fondation Miró...font bon ménage avec les Cosmocaixa, plus scientifiques, voire les visites de stade (Bernabeu et Camp Nou font toujours plaisir à certains) ; des architectures aussi différentes que La Pedrera à Barcelona, la

Aljofería à Zaragoza ou l'Alcázar de Segovia font découvrir l'histoire du pays ; sans oublier les sorties-nature, très appréciées des élèves (le delta de l'Ebre en vélo, les gorges comme *las hoces del Duratón* au Nord de Madrid, les parcs naturels, la montée derrière Montserrat, Covadonga et los picos de Europa ...etc). Il est intéressant aussi, avec des grands ou même des plus jeunes , de visiter une entreprise : une coopérative de fruits vers Valencia, des caves à San Saturni d'Anoia, dans le Penedés, une fabrique de turrón à Alcoy, un journal, une industrie locale ou de renommée internationale comme Zara...font découvrir l'Espagne autrement que sous sa forme « sol y playa ».

Enfin il faut laisser du temps aux élèves pour le plaisir de découvrir par eux-mêmes et de s'informer autour d'eux. En cas d'échanges, surtout, il est bon de laisser du temps à passer dans les familles, et si possible au moins une demi-journée en cours avec leurs correspondants.

Cf. fiches diverses à la fin



Réunion d'information des élèves et des parents :

Au moins une semaine avant le départ, il faut prévoir de réunir parents et élèves, un soir après les cours et le travail des parents, éventuellement en présence d'une personne de l'Administration de l'Etablissement pour expliquer le séjour définitif et présenter les « règles » de comportement nécessaire en groupe, hors établissement. Ce sera aussi l'occasion de faire le point sur les documents non rendus !

On présentera entre autres:

-Le programme définitif (même s'il est susceptible d'aménagement en fonction de la météo par exemple !), les horaires et lieux de RV au départ.

- Le budget : somme demandée aux familles, subvention obtenues ou pas, dépenses prévues...

- Les règles de comportement en groupe : avoir toujours sur soi le N° de téléphone d'un professeur ou /et de la famille d'accueil ; ne jamais s'isoler mais former des petits groupes qui se déplaceront ensemble (avec au moins un téléphone portable sur soi), le respect impératif des horaires de RV + les règles de l'Etablissement concernant le tabac, le respect etc...+ bonne humeur et solidarité dans le groupe !

-Les mesures à prendre pour éviter les vols, les « propositions malhonnêtes » (boisson, drogue...)

-Les sanctions possibles en cas de non respect de ces règles pouvant aller jusqu'à demander aux familles de venir récupérer leur enfant en cas de grave manquement.

-Le dossier donné à remplir par les élèves avec annonce des suites qui seront données à ce séjour (note du dossier, exposition-photos, présentation du film fait pendant le séjour....)

-La façon dont vous avez prévu de tenir au courant les familles de votre séjour :système de SMS , message enregistré par des élèves à tour de rôle, téléphone à l'établissement....pour éviter les appels difficiles à gérer des familles.